



Administration
communale



Wallonie

**ACCUSE DE RÉCÉPTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME PAR LE
COLLÈGE COMMUNAL DE FLOREFFE**

(Art. D.IV.33 du Code du Développement Territorial)

Objet de la demande:

la rénovation et l'isolation du pignon droit

Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet :

Rue Célestin-Hastir, 12 à 5150 Floreffe

Division 1, section A numéro 581N4

Date du récépissé ou de la réception du dossier envoyé : 27/03/2024

Référence du dossier à la Commune de Floreffe:

Permis d'urbanisme – n° 3640

Considérant qu'au vu de la notice et au regard de l'ensemble des critères de sélection pertinents visés à l'article D.66§2 du Livre 1^{er} du Code de l'environnement tel que modifié, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ; qu'une étude d'incidences n'était pas requise compte tenu du fait que :

- le projet s'inscrit dans le périmètre du village de Floreffe en zone affectée à l'habitat ; que la nature du projet devrait trouver à s'intégrer dans un contexte résidentiel ;
- le projet porte sur la rénovation et l'isolation du pignon droit qui n'aura pas d'impact significatif sur le contexte paysager local ;
- la notice ne mentionne aucun impact sur les biens matériels, la mobilité et le patrimoine culturel ;
- le projet n'est pas susceptible de générer des eaux usées et ne s'inscrit pas dans ou aux abords d'un milieu sensible connu pour ses qualités hydrologique, géologique ou biologique ; qu'un dispositif de traitement des eaux via le réseau d'égout public est programmé ;
- la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne relève aucune incompatibilité avec le voisinage et aucun impact significatif sur le sol, l'eau, l'air, et le climat ;

Floreffe, le **03 avril 2024**

Pour le collège communal, la personne déléguée :

David PYNNAERT
Conseiller en aménagement du territoire

Administration communale de Floreffe
Rue Romecienne, 9
5150 Floreffe

BELFIUS IBAN : BE930910.0052.7667
BIC : GKCCBEBB

☎ 081/44.71.10
✉ 081/44.17.68
💻 info@floreffe.be
Site: www.floreffe.be

Horaires: Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30

Le samedi de 9h00 à 12h00

(permanence service Population uniquement)